



SAINT-BERTHEVIN

**REGISTRE DES ARRETES PROVISOIRES
DU MAIRE**

**MAIRIE DE SAINT-BERTHEVIN
L'AN DEUX-MILLE VINGT
LE 20 JUILLET**

**YANNICK BORDE
MAIRE DE SAINT-BERTHEVIN**

SERVICE TECHNIQUE
Gildas LE RILLE

ARRETE MUNICIPAL PROVISOIRE N°2020/76
Objet : Travaux EP rue Marechal Leclerc

Le Maire de SAINT-BERTHEVIN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et suivants L2122-22,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 411-26 et R 417-10,

Vu le Code Pénal et son article R 610-5,

Vu l'arrêté ministériel sur la signalisation routière (livre I - huitième partie-signalisation temporaire) approuvé par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1962,

Vu la demande de l'entreprise EUROVIA Impasse des Frères Lumière 53960 BONCHAMPS LES LAVALS, qui doit effectuer les travaux de reprise et d'amélioration du réseau d'eaux pluviales rue maréchal Leclerc.

Considérant que ces travaux nécessitent de la réglementation de la circulation et du stationnement,

ARRETE

Article 1 : du 20 Aout au 15 Décembre 2020, rue du Marechal Leclerc en raison des travaux de redimensionnement du réseau d'eaux pluviales la route sera barrée entre le carrefour de la rue de Larigaudie et le carrefour Pasteur. Une déviation sera mise en place par la rue Ambroise Paré, rue du 8 Mai, avenue de la libération et rue Pierre de Coubertin. Pendant la durée des travaux, la rue Alain Gerbault passera en double sens. Le stationnement y sera interdit.

Article 2 : La signalisation adaptée sera mise en place par l'entreprise exécutrice des travaux.

Article 3 : Le passage des services de secours, de police, de lutte contre l'incendie et de soins devra rester libre en permanence.

Article 4 : Les dispositions du présent arrêté entreront en vigueur à la date de la mise en place de la signalisation.

Fait à SAINT-BERTHEVIN le 20 Juillet 2020

Pour le Maire, par délégation,
Pierre BESANCON

Ampliation sera transmise à :

- Entreprise EUROVIA
- DDSP
- Service Communication
- Police Municipale
- Monsieur le Responsable du CODIS
- Monsieur le Responsable du Pôle Technique, Mairie de Saint-Berthevin
- LAVAL AGGLOMERATION



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Pierre Besancon", written over the official stamp.